



Adresse et demande d'audience intersyndicales à Madame la Rectrice

Maintien de tous les personnels du collège Bellefontaine sur leur poste à la rentrée 2015 et levée de toutes les procédures engagées à leur rencontre.

Madame la Rectrice,

Mercredi 27 mai plus de 150 personnes se sont rassemblées en soutien aux collègues du collège Bellefontaine, faisant l'objet de procédures disciplinaires.

Ces collègues, dont les compétences et l'engagement de longue date dans l'éducation prioritaire et auprès des élèves sont largement reconnus, ont participé activement à la grève et à la lutte de 3 semaines engagées par une majorité des personnels du collège Bellefontaine en décembre dernier, sur les modalités d'application de la réforme REP+ et la reconsidération des emplois précaires dans l'éducation nationale. L'administration locale et rectorale ont non seulement totalement ignoré ce mouvement mais ont aussi tout fait pour le casser, puis pour réprimer les collègues (baisse de notes administratives, brimades, annulations de projets pédagogiques...). Aujourd'hui le Rectorat franchit un pas supplémentaire !

Alors qu'une enseignante avait déjà été suspendue de ses fonctions depuis le mois d'avril, c'est au tour de 5 de ses collègues d'apprendre, par voie d'huissier le 22 mai, qu'une procédure de mutation imposée, ainsi qu'une procédure disciplinaire ont été lancées à leur rencontre. Mercredi 27 mai, la collègue suspendue a appris qu'elle était convoquée devant le conseil de discipline.

Le rassemblement de ce mercredi appelé dans l'urgence témoigne de la forte émotion et indignation devant les sanctions encourues par les collègues. A travers ce rassemblement, les collègues ont exprimé toute leur solidarité et ont dénoncé ces attaques violentes contre le droit de grève et l'action syndicale.

Les organisations syndicales CGT Educ'Action 31, SUD Education 31, Snes 31, SNUIPP 31, FNEC-FO 31, SE-UNSA 31 s'insurgent contre cette répression. Ce sont les droits constitutionnels de la grève et de l'action syndicale qui sont ainsi bafoués. Nous ne laisserons pas faire !

Les organisations syndicales exigent le maintien de tous les personnels du collège Bellefontaine sur leur poste à la rentrée 2015 et la levée de toutes les procédures engagées à leur rencontre.

Madame la Rectrice, les organisations syndicales vous demandent instamment, au vu de la gravité de la situation, de les recevoir mercredi 3 juin à 15h, au moment où un nouveau rassemblement est convoqué.

Soyez assurée, Mme la Rectrice, de notre attachement au service public d'éducation.

Toulouse, le 29 mai 2015

La CGT Educ'Action 31, SUD Education 31, Snes 31, SNUIPP 31, FNEC-FO 31, SE-UNSA 31.